

Le mercredi 06 mai 2020

Chers parents,

Vous avez accepté, malgré vos appréhensions et questionnements, de répondre positivement au retour de votre enfant à l'école, à compter du 12 mai prochain.

C'est pourquoi, par la présente, nous vous informons des modalités d'ouverture de l'école de votre enfant.

Vous trouverez ci-joint un protocole d'accueil travaillé en concertation avec les équipes enseignantes, et validé par le Directeur Académique et l'Inspectrice Académique.

Dans ce protocole, vous trouverez tous les renseignements concernant le retour à l'école : le transport, la garderie, les horaires d'ouverture de l'école, la cantine, l'aménagement des classes, le protocole sanitaire mis en place.....

Pour autant, vous avez également en tant que parent, un rôle actif à jouer auprès de vos enfants, afin que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions.

Nous vous demandons alors :

- *D'expliquer ou rappeler à vos enfants les gestes barrières*
- *De fournir à vos enfants des mouchoirs en papier jetables*
- *De surveiller l'apparition de symptôme chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C)*
- *De ne pas pénétrer dans l'établissement scolaire et de respecter les règles quant à l'arrivée et le départ des élèves*

En contrepartie, nous devons vous tenir informés :

- *des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel*
- *de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne votre enfant ou un autre élève*

En vous remerciant de votre compréhension, et restant à votre disposition, veuillez recevoir Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le Maire,

Jean-Paul GODET

